



Diagnostic en marchant : à Montbéliard, la GUSP part du terrain pour agir sur le cadre de vie

À Montbéliard, le diagnostic en marchant (connu également sous le nom de balade urbaine) est devenu un rendez-vous annuel de la Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP). C'est une pratique courante qui réunit une typologie de personnes diverses (femmes, hommes, jeunes et moins jeunes). D'ailleurs, des diagnostics spécifiques à certains publics y ont déjà été menés, comme le diagnostic « jeunes » en 2023/2024. Organisée conjointement par Pays de Montbéliard Agglomération et la ville de Montbéliard, la démarche réunit une diversité d'acteurs pour observer collectivement les quartiers prioritaires et faire émerger des actions. Retour sur une expérience qui montre comment passer de l'observation du quotidien à un véritable plan d'action.

LE DIAGNOSTIC EN MARCHANT, UN OUTIL DE LA GUSP POUR REGARDER LE QUARTIER AUTREMENT

La Gestion urbaine et sociale de proximité repose sur une idée simple : améliorer durablement le cadre de vie suppose de coordonner les interventions des différents acteurs qui agissent au quotidien dans les quartiers prioritaires, mais aussi de tenir compte de l'expérience de celles et ceux qui les habitent.

Avec neuf quartiers prioritaires répartis dans six communes, Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) intervient dans une géographie prioritaire qui compte pour plus de 14% de la population QPV de la région. La ville de Montbéliard détient le tiers des quartiers prioritaires de l'agglomération. En 2025, cinq diagnostics en marchant ont été mis en place dans la commune.

Si les équipes de la ville effectuent une veille territoriale au quotidien, le diagnostic en marchant apporte une tout autre valeur ajoutée. Il réunit, selon les secteurs et les problématiques abordées, différents acteurs intervenant dans les quartiers : services municipaux (espaces verts, urbanisme, police), bailleurs sociaux (Néolia, Idéha, Habitat 25), services de l'agglomération, associations et centres sociaux, médiateurs, représentants de la Préfecture, et les habitants eux-mêmes.



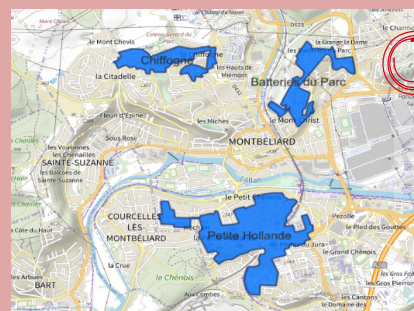
ZOOM



Montbéliard
3 QPV



11 072
Population municipale en
2024 vivant en QPV



CONTACT

Semir SALKIC
Coordinateur GUSP,
peuplement et logement
06 71 21 75 34
ssalkic@montbeliard.com



La veille quotidienne permet de régler les urgences, comme réparer un banc ou couper une branche. Le diagnostic collectif, lui, permet de prendre de la hauteur. C'est là que naissent des projets plus structurants.

Le diagnostic en marchant n'est pas une obligation pour les collectivités, mais Montbéliard a choisi de s'en saisir pleinement en installant un rythme annuel grâce notamment à la présence d'un coordonnateur GUSP à plein temps, chargé d'assurer cette démarche à l'échelle de la commune, avec une attention particulière portée aux quartiers prioritaires¹. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du contrat de ville, de la convention GUSP ainsi que de la convention d'abattement de la Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB).

UNE DÉMARCHE CONSTRUITE À DEUX NIVEAUX AVEC UNE MÉTHODOLOGIE PRÉCISE

L'une des particularités de l'expérience montbéliardaise tient à l'articulation entre Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) et la Ville de Montbéliard. À l'échelle intercommunale, une cheffe de projet pilote la convention GUSP et apporte un cadre commun et une méthodologie. Elle propose notamment des outils d'observation, centralise les remontées issues des diagnostics et contribue à formaliser les propositions de plans d'action GUSP. Elle assure également l'articulation avec le contrat de ville et la convention d'abattement TFPB.

À l'échelle communale, le référent GUSP prépare le parcours, mobilise les partenaires et les habitants, s'appuie sur la connaissance quotidienne du quartier et assure ensuite le lien avec les services municipaux, les élus et les différents partenaires concernés, afin d'orienter les problématiques identifiées vers l'acteur compétent et d'en assurer le suivi. Pour capter le ressenti des participants, plusieurs outils sont mobilisés :

- Une trame d'observation, inspirée notamment de la méthode SWOT², est utilisée à différents points du parcours pour faire émerger les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces du secteur observé. L'utilisation de cette trame se veut souple (pas trop technique) afin de s'adapter à l'ensemble des participants (dont les habitants).
- Des temps de restitution à chaud en fin de marche où une expérimentation cartographique a été récemment intégrée. À l'aide de gommettes de couleurs, les marcheurs identifient sur plan les points noirs (dépôts sauvages, sentiment d'insécurité) et les lieux de vie positifs. Ces données sont ensuite numérisées afin d'assurer un suivi précis de l'évolution du quartier d'une année sur l'autre.

DU CONSTAT AU PLAN D'ACTION : FAIRE DU DIAGNOSTIC UN OUTIL DE TRANSFORMATION

La marche n'est en effet que la première étape. Les diagnostics réalisés en 2025 par exemple, ont donné lieu à une réunion élargie avec l'ensemble des parties prenantes pour opérer des arbitrages. Les constats recueillis sont débattus et analysés, notamment au regard de leur faisabilité et de l'acteur compétent. Ils peuvent donner lieu à des interventions rapides, à des actions inscrites dans un plan d'action partagé ou, lorsque cela est nécessaire, à des projets plus structurants soumis aux arbitrages de la collectivité et partenaires concernés.

1 - Les trois quartiers prioritaires sont : la Petite-Hollande, la Chiffogne et les Batteries du Parc

2 - Strengths (forces), Weaknesses (faiblesses), Opportunities (opportunités), Threats (menaces)

Cette étape est essentielle pour donner une portée opérationnelle à la démarche. Certains constats relèvent d'interventions relativement immédiates. D'autres permettent de faire émerger des projets plus structurants comme la création d'aires de jeux, la réalisation de fresques ou la mise en place de jardins partagés. La démarche trouve enfin un prolongement dans le suivi des engagements pris par les différents partenaires. À Montbéliard, les réunions mensuelles de « qualité urbaine »³ constituent notamment un espace de suivi des arbitrages et de l'avancement des actions.

Le lien avec la convention d'abattement TFPB constitue ici un levier supplémentaire : les besoins identifiés lors des diagnostics peuvent alimenter les programmations des bailleurs sociaux, notamment en matière de propreté, sur-entretien, de médiation ou de sécurisation.

Le diagnostic permet également de faire remonter l'expertise d'usage dans des projets de transformation urbaine plus importants. Dans les quartiers concernés par le Nouveau Programme national de renouvellement urbain (NPNRU), comme le quartier de la Petite Hollande, cette approche permet de compléter la lecture technique et urbaine du projet par une observation des usages réels et du vécu des habitants.

C'est cette continuité qui permet à la balade urbaine de dépasser le simple exercice d'observation, pour ouvrir un espace de dialogue direct entre habitants et institutions et partenaires, pour alimenter l'action de la GUSP.

3 - Réunion mensuelle qui regroupe le coordonnateur GUSP de la ville, les services techniques de la ville, les bailleurs sociaux, les agences immobilières, les services de l'agglomération (ambassadeur du tri, service de collecte de déchets) ainsi que sa référente GUSP



POUR ALLER PLUS LOIN

Retrouver l'ensemble des fiches expériences sur notre site Internet : <https://ressources-ville.org/nos-productions/>

